

## 1 – PRESENTATION DU FONDS

---

### 1.1. IDENTIFICATION

**Référence** : FRSG075\_2016-35186

**Intitulé** : Caisse de Prévoyance

**Date** : 1888-1970

**Niveau de description** : dossier

#### **Importance matérielle :**

Les archives de la Caisse de Prévoyance décrites dans le présent instrument de recherche représentent 2.8 ml. Avant les éliminations et le reconditionnement, le métrage linéaire s'élevait à 7.1 ml. L'ensemble des dossiers conservés a été reconditionné dans des boîtes en matériau neutre afin de garantir des conditions de conservation optimales.

### 1.2. CONTEXTE

#### **Nom du producteur :**

Les documents proviennent de la Caisse de Prévoyance mais ont été versés par la Caisse de Retraite. En effet, en 1970 à la dissolution de la Caisse de Prévoyance, la Caisse de Retraite récupère ses archives. Elle dépend du Département du Personnel qui est un service rattaché à la Direction. Elle verse en 1980 ces archives au Centre National des Archives de la Société Générale à Compiègne.

#### **Histoire :**

Les origines de la prévoyance se situent au milieu du 19<sup>e</sup> siècle avec la création de sociétés de secours mutuels, qui succèdent aux corporations de l'Ancien Régime abolies en 1791. Elles sont fondées sur la prévoyance collective volontaire et sont limitées à quelques activités ou quelques entreprises. Ses sociétés de secours mutuels sont reconnues légalement en 1835, et elles obtiennent une entière liberté de création et les encouragements des pouvoirs publics par la loi du 1<sup>er</sup> avril 1898.

Née au cours de la seconde révolution bancaire qui débute dans les années 1850, la Société Générale n'est pas restée en marge de ce mouvement. En effet, dans un souci de fidéliser son personnel, les banques prennent très tôt conscience qu'il est nécessaire de procurer un bien-être social à leurs employés. La création de la Caisse de Prévoyance de la Société Générale s'opère dans ce contexte.

## **1 – 1896 : Création de la Caisse de Prévoyance**

Dès 1870, la Société Générale crée un Fonds de Prévoyance destiné à faciliter l'existence des employés et celle de leurs familles quand ils quitteront la banque, mais aussi à subvenir à certaines infortunes qui réclament une aide immédiate. Mais ce fonds de secours créé au moyen d'allocations annuelles est assez restreint et ne permet pas d'assurer aux employés qui arrivent à la fin de leur carrière une « situation convenable et assurée »<sup>1</sup>.

En 1895, sur l'influence du Baron Hély d'Oissel (vice-président du Conseil d'Administration) et de Louis Dorizon (directeur de la Société Générale), la création d'une Caisse de Prévoyance est envisagée.

La Société Générale est alors sous le régime de l'autorisation, ses derniers statuts datent du 13 août 1870. Pour créer une Caisse de Prévoyance, il faut alors demander une autorisation au ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes qui est à l'époque Henry Boucher.

Le 28 juillet 1896, le Conseil d'Administration décide la création d'une Caisse de Prévoyance pour les employés de la Société Générale, elle fonctionne à partir du 1<sup>er</sup> avril 1897. Le Fonds de Prévoyance est tout de même maintenu.

### ***Fonctionnement :***

La Caisse de Prévoyance permet aux adhérents l'acquisition d'un capital et non d'une retraite, cette Caisse a pour fonction essentielle de constituer un commencement de patrimoine, elle préfigure à la fois les assurances décès, maladie et vieillesse. Elle se différencie du fond de prévoyance en ce qu'elle sollicite une participation obligatoire des employés qui y adhèrent et de l'employeur.

Son fonctionnement est assez simple. En effet, le principe adopté est celui des comptes et des livrets individuels, alimentés par les retenues subies par les employés et par l'allocation que le Conseil peut lui attribuer chaque année.

La direction de la banque fixe chaque année le montant de sa participation financière. Les salariés-adhérents se voient retenir obligatoirement 5% de leur traitement, 5% de leur gratification et un douzième de leur augmentation de traitement. Ils peuvent également faire des versements volontaires complémentaires. Cette épargne, productrice d'intérêt, peut tout d'abord être récupérée au moment de quitter l'entreprise. Si l'employé veut rejoindre une autre firme et récupérer ses fonds, il doit avoir effectué au moins cinq ans de service à la Société Générale. L'argent peut aussi être débloqué au moment de son

---

<sup>1</sup> Rapport du conseil d'administration du 27 mars 1897

décès. Son compte individuel est alors arrêté à la date de sa mort et le montant est reversé à ses ayants-droit, femme, enfants ou parents.

Pour fortifier l'esprit de solidarité, le Conseil d'Administration de la Caisse de Prévoyance associe dans sa gestion huit employés (dont un garçon de recettes) élus par l'Assemblée Générale des membres participants, quatre employés élus par les chefs de services de la Société Générale, auxquels s'ajoutent un administrateur, le directeur, deux sous-directeurs, le chef de la comptabilité et un directeur d'agence.

### **Récompenses :**

La Caisse de Prévoyance reçoit plusieurs récompenses en 1900, seulement trois ans après sa création. En effet, la portée sociale de la Caisse a été fortement appréciée à l'extérieur. La Société d'Encouragement au Bien, dans son Assemblée Générale du 17 juin 1900, a décerné à cette œuvre une grande médaille d'or, et une récompense semblable lui a été attribuée par le Jury de l'Exposition universelle, où la Caisse s'était exposée dans la classe 109 (*Institutions de Prévoyance*). D'autres récompenses lui sont remises dans les années suivantes aux Expositions Universelles de Milan, Liège et Londres.

La création de la Caisse de Prévoyance a permis de fait une amélioration des conditions de vie des employés et de leur famille mais surtout une certaine stabilité du personnel et ainsi de développer « l'esprit maison ».

## **2 – 1945 : Création de la Sécurité Sociale et ses conséquences sur la Caisse de Prévoyance**

Avec la création de la Sécurité sociale en 1945, L'Etat prend lui-même en charge la gestion de la protection sociale de la population française, active ou non. Dans cette perspective, elle prive les entreprises d'un pilier important de leur politique sociale.

Les conséquences pour la Caisse de Prévoyance ne sont pas négligeables.

D'une part, il est donné la possibilité aux adhérents d'opter pour le Règlement de Retraites du Personnel de la Société Générale (RRPSG) jusqu'à la fin de l'année 1946.

D'autre part, le Conseil d'Administration se réunit en 1948 pour voter le sort de la Caisse de Prévoyance : dissolution ou continuité ? La Caisse de Prévoyance est alors maintenue mais avec de nouveaux statuts. Ces derniers précisent qu'il ne peut plus y avoir de nouvelle adhésion à la Caisse et que celle-ci sera dissoute d'office lorsque le nombre de ses membres participants sera inférieur à dix. Le changement le plus important est au niveau du financement de la Caisse. En effet, depuis le 1<sup>er</sup> avril 1947 il n'est plus opéré de retenues sur les rémunérations perçues par les adhérents et la Société Générale ne verse plus d'allocations à la Caisse de Prévoyance. L'actif de la Caisse est donc constitué des valeurs

qu'elle détient et qui proviennent d'achats effectués précédemment par son Conseil d'Administration :

- Revenus de son Portefeuille
- Montant des remboursements, amortissements et ventes de titres appartenant à son Portefeuille
- Des intérêts en compte courant « Société Générale »
- De la participation de la SG dans les frais de personnel et matériel
- Des sommes qui proviennent des rectifications de comptes
- Des dons et legs qui peuvent lui être faits

### **3 – 1970 : Dissolution**

En 1970, il n'y a plus que vingt-six membres participants à la Caisse de Prévoyance. La dissolution de la Caisse est alors soumise au vote et la dissolution prend effet le 1<sup>er</sup> juillet 1970. Deux possibilités s'offrent aux adhérents soit le remboursement de leurs avoirs soit le versement par l'intermédiaire de la Caisse de leurs avoirs à la Caisse Nationale de Prévoyance (Subdivision de la Caisse des Dépôts et Consignations).

### **Histoire de la conservation et modalité d'entrée :**

Ces archives font partie d'un fonds versé le 23 mai 1980 par la Caisse de retraites de la Société Générale au Centre National des Archives de Compiègne. Ce versement a ensuite été transféré, lors du déménagement du Centre de Compiègne, à Péronne dans les locaux de Locarchives. Ce versement comprenait à l'origine 107 boîtes mais dès ce premier transfert il n'y avait plus que 75 boîtes de répertoriées. Selon le bordereau de versement nous savons que les articles de ces boîtes manquantes concernent principalement la comptabilité de la Caisse de Prévoyance, nous supposons que ces boîtes ont été éliminées. Enfin ce versement a été rapatrié au service des Archives Historiques, à CAP 18 (Paris 18<sup>e</sup>), en janvier 2016, pour traitement.

## **1.3. CONTENU**

### **Présentation du contenu et intérêt du fonds :**

Les archives constituant ce fonds s'étalent sur une période allant de 1888 à 1970. La majorité de ce fonds est composé de documents administratifs permettant de voir le contexte de création de cette Caisse ainsi que son évolution : les statuts de la Caisse de Prévoyance, les rapports du Conseil d'Administration et les dossiers des Assemblées

Générales. Une autre partie de ce fonds se compose de documents financiers permettant de retracer la comptabilité de la Caisse comme les balances, les journaux auxiliaires et les bilans financiers. Enfin, quelques documents sortent de l'ordinaire comme deux carnets listant les agents de la Société Générale morts pendant la Première Guerre Mondiale.

### **Tris et éliminations :**

Les documents ont été reconditionnés dans des boîtes Cauchard. Les dossiers ont été mis dans des chemises neuves lorsque le conditionnement original ne permettait pas une bonne conservation. Les nombreux trombones et épingles ont été retirées. Les chemises cartonnées originelles ont été éliminées ainsi que les feuilles vierges.

Les éliminations ont principalement porté sur les doublons qui étaient très nombreux.

Les archives concernant la comptabilité de la Caisse de Prévoyance ont fait l'objet d'un tri et ont été pour une grande partie éliminés. Il a été décidé de conserver les Etats récapitulatifs pour chaque année au 31 décembre de préférence, ainsi que les Balances annuelles, les Journaux Auxiliaires et les Bilans financiers. Nous avons aussi conservé des listes nominatives des employés qui ont effectué des versements lors de la Seconde Guerre Mondiale, car ces documents n'existent que pour cette période de conflit.

Les dossiers des Assemblées Générales ont été allégés. Nous avons éliminé les pouvoirs, des échantillons ont toutefois été conservés pour chaque dossier, et les notes de frais de déplacement.

### **Accroissements :**

La Caisse de Prévoyance n'existant plus, il ne devrait pas y avoir d'accroissement.

### **Mode de classement :**

Il s'agit d'un classement thématique et chronologique.

## **1.4. CONDITION D'ACCES ET D'UTILISATION**

### **Conditions d'accès :**

Pour les documents concernant ce fonds, la communication est immédiate compte tenu des délais de communicabilité à l'exception des données personnelles et nominatives des adhérents dont les dates sont inférieures à 50 ans.

## Conditions de reproduction :

La reproduction des documents est soumise à l'autorisation du service des archives historiques.

## Langue :

Tous les documents composant ce fonds sont rédigés en français

## Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :

Le fonds est composé essentiellement de documents papiers.

## 1.5. SOURCES COMPLEMENTAIRES

### Archives Historiques de la Sociétés Générale

- **Versement 1995-036 (Fonds historique du « Secrétariat général » \_ 1974-1993) :** l'article **36 (boîte 1193)** contient un dossier intitulé « Caisse de Prévoyance » dans lequel on trouve des ordres de service, circulaires et notes (1941-1948), des Rapports du Conseil d'Administration (1940 à 1943, 1946, 1948, 1950), les élections d'administrateurs (1938, 1945 et 1947) et les statuts (1930).
- **Versement 1996-004 (Versement de Benoît Mariotte et Hubert Bonin de documents provenant de l'Agence Centrale\_1864-1963) :** l'article **360 (boîte 1332)** contient quatre dossiers sur la Caisse de Prévoyance, un sur le statut particulier de la caisse à l'agence de Londres (1924-1938), un avec des notes et des ordres de service (1918-1946), un sur la création de la caisse (1896-1923) et enfin un avec des rapports du Conseil d'Administration (1916-1946)
- **Versement 1999-001 (Fonds du Secrétariat Général\_1864-1954) :** l'article **457 (boîte 4745)** contient un dossier intitulé « Caisse de Prévoyance » dans lequel on trouve des rapports du Conseil d'Administration (1920, 1928 à 1937, 1939)
- **Versement 1995-028 (Fonds de la Direction du Personnel\_1890-1965) :** l'article **700 (boîte 9126)** comprend un dossier intitulé « Caisse de Prévoyance » dans lequel se trouvent des règlements (1927-1958).

- **Versement 2009-035 (Fonds de la Direction du Personnel\_1910-1989)** : l'article **49 (boîte 82440)** contient un dossier intitulé « Caisse de Prévoyance » dans lequel se trouvent des règlements (1930-1970).

## **1.6. BIBLIOGRAPHIE**

### **Ouvrages généraux :**

- « Les Archives dans l'Entreprise. Guide des durées de conservation », *La Gazette des Archives*, Association des archivistes français, Paris, 1997
- Fédération Bancaire Française et Comité Français d'Organisation et de Normalisation Bancaires, *La Banque et les durées de conservation d'archives*, 2009

### **Histoire de la Société Générale :**

- BONIN Hubert, *Histoire de la Société Générale (I), 1964-1980. Naissance d'une banque*, Paris, Droz, 2006
- BREUIL Xavier, *Le lien social*, Paris, Société Générale, 2014
- THEBAULT Angélique, *L'action sociale à la Société Générale : protection, assistance et œuvres sociales en faveur des employés de 1864 à nos jours*, Mémoire de Master 1 d'Histoire Culturelle et Sociale, sous la direction de Catherine Omnès, Université de Versailles – Saint-Quentin-en-Yvelines, 2012

### **Histoire Sociale :**

- DAMON Julien, *La sécurité sociale*, Paris, Presses universitaires de France, 2015
- TOUCAS-TRUYEN Patricia, *Guide du chercheur en histoire de la protection sociale, 1914-1945 (volume III)*, Comité d'histoire de la sécurité sociale, Paris, 2011

## **1.7. CONTROLE DE LA DESCRIPTION**

### **Règles ou convention :**

Cet instrument de recherche a été réalisé selon les méthodes en application au sein du service des Archives Historiques de la Société Générale et les préconisations des normes ISAD(G) et ISAAR(CPF).

## Dates de la description :

Le classement du fonds a été réalisé de janvier à mars 2016. L'instrument de recherche a été finalisé en avril 2016.

### 1.8. PLAN DE CLASSEMENT

- Constitution (1888-1948) .....	1-3
- Conseil d'administration (1897-1970).....	4-10
- Assemblée générale (1920-1970) .....	11-37
<i>Assemblées générales extraordinaires</i> .....	12-14
<i>Assemblées générales ordinaires</i> .....	15-37
- Fonctionnement (1896-1970) .....	38-65
<i>Généralités</i> .....	38-41
<i>Comptabilité</i> .....	42-60
Comptabilité générale .....	42-54
Financement .....	55-60
<i>Etranger</i> .....	61-64
- Evènements (1900-1920) .....	65-66
- Dissolution (1970).....	67

## 2 – REPERTOIRE NUMERIQUE DETAILLE

---

N° archives	Titre / Description	Dates extrêmes	Boîte
<b>CONSTITUTION</b>			
2016-35186/001	Création. – Demande d'autorisation : correspondance	1896-1897	<b>83194</b>
2016-35186/002	Analyse des autres sociétés de secours mutuels : brochures	1888-1896	<b>83194</b>
2016-35186/003	Taux de participation. – Evaluation : tableaux statistiques, livrets, notes	1896-1896	<b>83194</b>
<b>CONSEIL D'ADMINISTRATION</b>			
2016-35186/004	Séances : procès verbaux	1897-1970	<b>83197</b>
2016-35186/005	Rapports	1898-1970	<b>83198</b>
2016-35186/006	Elections des administrateurs : notes, avis	1900-1916	<b>83194</b>
2016-35186/007	Composition : notes, avis, correspondance	1928-1970	<b>83194</b>
2016-35186/008-010	Dossiers de préparation des réunions		
	2016-35186/008	1941-1946	<b>83195</b>
	2016-35186/009	1948-1960	<b>83196</b>
	2016-35186/010	1961-1969	<b>83197</b>
<b>ASSEMBLEE GENERALE</b>			
2016-35186/011	Séances : procès-verbaux	1920-1946	<b>83210</b>
2016-35186/012-014	<i>Assemblées générales extraordinaires</i> : ordre du jour, avis et rapport du conseil d'administration, procès-verbal, liste alphabétique et cartes des membres participants, listes d'émargements, liste des agences dont un membre participe, pouvoirs, bilan annuel, notes, correspondance	1946-1948	

	2016-35186/012	1946	<b>83200</b>
	2016-35186/013	1948	
	2016-35186/014	1948	<b>83201</b>
2016-35186/015-037	<b>Assemblées générales ordinaires</b> : avis et rapport du conseil d'administration (projet et définitif), dossier de préparation du conseil, feuille de présence, liste des mandataires, liste alphabétique et cartes des membres participants, liste d'émargements, pouvoirs, notes, correspondance	1945-1970	
	2016-35186/015	1945	
	2016-35186/016	1946	<b>83199</b>
	2016-35186/017	1950	
	2016-35186/018	1951	<b>83202</b>
	2016-35186/019	1952	
	2016-35186/020	1953	<b>83203</b>
	2016-35186/021	1954	
	2016-35186/022	1955	<b>83204</b>
	2016-35186/023	1956	
	2016-35186/024	1957	<b>83205</b>
	2016-35186/025	1958	
	2016-35186/026	1959	<b>83206</b>
	2016-35186/027	1960	
	2016-35186/028	1961	
	2016-35186/029	1962	<b>83207</b>
	2016-35186/030	1963	
	2016-35186/031	1964	
	2016-35186/032	1965	<b>83208</b>
	2016-35186/033	1966	
	2016-35186/034	1967	
	2016-35186/035	1968	<b>83209</b>

	2016-35186/036	1969	
	2016-35186/037	1970	<b>83210</b>
<b>FONCTIONNEMENT</b>			
<b>Généralités</b>			
2016-35186/038	Règlements	1896	<b>83194</b>
2016-35186/039	Statuts de 1896-1898, 1900, 1903-1904, 1914, 1927 et 1931	1896-1931	<b>83194</b>
2016-35186/040	Formulaires imprimés (vierges) : bulletin d'adhésion, relevés de comptes	1897-1913	<b>83194</b>
2016-35186/041	Rapports, ordres de service, avis, notes, correspondance	1915-1958	<b>83211</b>
<b>Comptabilité</b>			
<b>Comptabilité générale</b>			
2016-35186/042	Reçus de la Caisse de Prévoyance (échantillon)	1910-1918	<b>83220</b>
2016-35186/043	Avoirs des participants ayant adhéré au service des retraites. - Transfert : procès-verbaux, rapport, proposition de l'agent comptable, bilan 1921, notes, correspondance	1919-1922	<b>83219</b>
2016-35186/044-045	Virements de la Caisse de Prévoyance à la Caisse Autonome : ordres de service, avis, demandes de prélèvement, demandes d'avance, liste des prélèvements, actes d'engagement, liste d'adhérents, correspondance		
	2016-35186/044	1930-1933	<b>83216</b>
	2016-35186/045	1931-1948	<b>83217</b>
2016-35186/046	Balances	1933-1946	<b>83213</b>
2016-35186/047-048	Journaux auxiliaires		

	2016-35186/047	1934-1946	<b>83212</b>
	2016-35186/048	1947-1949	<b>83213</b>
2016-35186/049-050	Versement à la Caisse Nationale des Retraites pour la Vieillesse (CNRV) : liste nominative		
	2016-35186/049	1938-1940	<b>83214</b>
	2016-35186/050	1941-1944	<b>83215</b>
2016-35186/051	Adhésion au Règlement de Retraite du Personnel de la Société Générale (RRPSG) : liste des adhérents, tableau des reports des soldes, tableau des répartitions du compte MSPG et Filiale, tableau des virements à la caisse de retraite, tableaux des entrées des soldes au 1 <sup>er</sup> janvier 1947 des adhérents à la Caisse de Prévoyance, tableaux des avoirs au 31 décembre 1946 des membres participants de la Caisse de Prévoyance qui n'ont pas opté pour le RRPSG.	1946-1948	<b>83220</b>
2016-35186/052	Balances trimestrielles et annuelles	1947-1948	<b>45059</b>
2016-35186/053	Remboursements de la soulte aux membres participants de la Caisse de Prévoyance qui ont opté pour le RRPSG en mars 1948 : tableaux	1948	<b>83220</b>
2016-35186/054	Bilans financiers	1950-1970	<b>83213</b>
<b>Financement</b>			
2016-35186/055	Titres. – Etat : avis d'ouverture de compte de dépôt de titres, état des titres en portefeuille, relevé des comptes titres	1935-1969	<b>83218</b>
2016-35186/056	Portefeuille. – Evolution : tableaux récapitulatifs des rentes, bons et obligations	1942-1944	<b>83219</b>
2016-35186/057	Titres. – Ventes à la Caisse Nationale de Retraite et Vieillesse (CNRV), à la Caisse Autonome et à la Caisse de retraite de la Société Générale : ordres de vente, tableaux statistiques récapitulatifs, correspondance	1947-1948	<b>83220</b>
2016-35186/058	Portefeuille. – Inventaire et évaluation : tableaux	1948-1959	<b>83219</b>

2016-35186/059	Titres. – Ventes : ordres de vente, tableaux récapitulatifs (1952-1954, 1964)	1952-1964	<b>83219</b>
2016-35186/060	Parts bénéficiaires, obligations, rentes et bons. – Ventes : ordres de ventes, tableaux récapitulatifs, avis, notes, correspondance	1962-1970	<b>83218</b>
<b>Etranger</b>			
2016-35186/061	Rapport de l'agence de Londres avec la Caisse de Prévoyance : statuts, rapports, notes, correspondance	1922-1924	<b>83211</b>
2016-35186/062	Comptes des agents de Londres. – Transfert : procès-verbaux, notes, correspondance	1924	<b>83211</b>
2016-35186/063	Assurances sociales en Belgique : correspondance	1925	<b>83211</b>
2016-35186/064	Assurances sociales en Allemagne : loi, correspondance	1925	<b>83211</b>
<b>EVENEMENTS</b>			
2016-35186/065	Récompense (diplôme d'honneur et médaille d'or) décernée à la Caisse de Prévoyance pour son œuvre par la Société Nationale d'Encouragement au Bien : correspondance, Journal Officiel (complet)	1900	<b>83194</b>
2016-35186/066	Agents Société Générale morts à la guerre 1914-1918 : liste nominative par ordre alphabétique et liste nominative par service	s.d.	<b>83211</b>
<b>DISSOLUTION</b>			
2016-35186/067	Dissolution : procès-verbal du conseil d'administration, état de la situation financière de l'exercice 1970, bulletins de vote (échantillon), remboursements des avoirs (échantillon), correspondance	1970	<b>83211</b>

### 3 – INDEX

---

Les références correspondent aux numéros d'articles des documents ou au numéro de page quand cela est précisé.

Conformément à l'usage, les noms des personnes physiques et morales sont en petites capitales, les noms de lieux en italique et les noms communs en minuscules romaines.

#### **A**

*Allemagne* : 64

Assemblée générale : 11-37

#### **B**

*Belgique* : 63

BOUCHER (HENRY) : p.3

#### **C**

CAISSE AUTONOME : 44-45, 57

CAISSE NATIONALE DE RETRAITE ET VIEILLESSE (CNRV) : 49-50, 57

CAISSE DE RETRAITE DE LA SOCIETE GENERALE : 57

Conseil d'administration : 4-10

#### **D**

DORIZON (LOUIS) : p.3

#### **F**

FONDS DE PREVOYANCE : p.3

#### **H**

HELY D'OISSEL (BARON) : p.3

#### **L**

*Londres* : 61-62

#### **R**

REGLEMENT DES RETRAITES DU PERSONNEL DE LA SOCIETE GENERALE (RRPSG) : 51, 53 et p.4

#### **S**

SOCIETE NATIONALE D'ENCOURAGEMENT AU BIEN : 65

Statuts : 39

## TABLE DES MATIERES

<b>1 – PRESENTATION DU FONDS .....</b>	<b>2</b>
<b>1.1. IDENTIFICATION.....</b>	<b>2</b>
<b>1.2. CONTEXTE .....</b>	<b>2</b>
<b>1.3. CONTENU .....</b>	<b>5</b>
<b>1.4. CONDITION D’ACCES ET D’UTILISATION .....</b>	<b>6</b>
<b>1.5. SOURCES COMPLEMENTAIRES.....</b>	<b>7</b>
<b>1.6. BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>8</b>
<b>1.7. CONTROLE DE LA DESCRIPTION .....</b>	<b>8</b>
<b>1.8. PLAN DE CLASSEMENT .....</b>	<b>9</b>
<b>2 – REPERTOIRE NUMERIQUE DETAILLE.....</b>	<b>10</b>
<b>CONSTITUTION .....</b>	<b>10</b>
<b>CONSEIL D’ADMINISTRATION.....</b>	<b>10</b>
<b>ASSEMBLEE GENERALE.....</b>	<b>10</b>
Assemblées générales extraordinaires.....	10
Assemblées générales ordinaires.....	11
<b>FONCTIONNEMENT.....</b>	<b>12</b>
Généralités.....	12
<b>Comptabilité.....</b>	<b>12</b>
Comptabilité générale .....	12
Financement.....	13
<b>Etranger .....</b>	<b>14</b>
<b>EVENEMENTS .....</b>	<b>14</b>
<b>DISSOLUTION.....</b>	<b>14</b>
<b>3 – INDEX .....</b>	<b>15</b>